*Vos annonces reflètent-elles suffisamment votre magasin?*

# TOURCOING

## LA FÊTE DE JEANNE D'ARC

Voici l'itinéraire que suivra le cortège organisé par les groupes de Jeunesse Catholique pour fêter Jeanne d'Arc :

Départ à 11 heures et demie, place Leverrier, rues Leverrier, de Lille, des Poutrains, Nationale, place de l'Hôtel-de-Ville, rues Verte-Feuille, de la Cloche, place Charles-Roussel, rues des Anges, Jacquard.

Au retour du cortège, place Leverrier, aura lieu, dans la cour du patronage, la remise solennelle au groupe Saint-Christophe, du drapeau de la Fédération. Cantate et discours.

Le patronage Saint-Christophe organise, dans l'après-midi, diverses fêtes.

A 4 heures, concours, jeux de sabot, courses en sac, jeux de pot cassé, courses.

A 6 heures, les parents sont admis (entrée place Leverrier). Bataille de confettis, manège, friture.

A 6 heures et demie, grande fête de gymnastique, mouvements d'ensemble, boxe, saut, ballets, pyramides.

A 8 heures, Jeanne d'Arc en projections. Cantate, illuminations.

## LE CONSEIL DE REVISION

Les opérations du Conseil de révision se sont terminées hier, vendredi, pour le canton de Tourcoing-Sud, y compris les communes de Mouvaux, Marcq-en-Barœul et Bondues.

Au cours de cette matinée, la commission de recensement, qui était présidée par M. Gaston Allain, secrétaire général de la Préfecture, a examiné 604 jeunes gens, dont 543 de la classe et 61 ajournés.

Etaient présents : MM. le général Lebas, gouverneur de la place de Lille; Ricard, conseiller de préfecture; le colonel Martin, commandant le recrutement de Lille; le sous-intendant militaire Debraye; Masurel, chef du bureau militaire; MM. Gauthier, Dupuich et Pigeon, médecins-majors; Scrive, conseiller général du Nord; Wattremez, conseiller d'arrondissement; Catry, maire de Marcq; Gervais Florin, maire de Mouvaux; Desbonnet, adjoint au maire de Bondues; Lodois Honoré, adjoint au maire de Tourcoing.

Commencées à dix heures, les opérations se sont terminées à midi. Le service d'ordre était assuré par la police et la gendarmerie, sous les ordres de M. A. Lenfant, commissaire central intérimaire, et M. le capitaine Baert, de Roubaix.

Pendant toute la durée des opérations, une certaine animation a régné aux abords de l'hôtel de ville.

Un déjeuner intime a été offert par l'administration municipale, aux autorités militaires et civiles.

## Importants achats de chevaux pour l'armée

### UNE CIRCULAIRE OFFICIELLE

M. le Préfet du Nord vient d'adresser au maire de Tourcoing, comme aux maires de toutes les communes du département, la circulaire suivante :

En raison des créations de nouveaux régiments de cavalerie et des renforcements d'effectifs actuellement envisagés, le service des remontes aura à effectuer, dans le courant des années 1913-14-15, d'importants achats de chevaux d'âge.

Dans le but d'empêcher autant que possible l'exode des chevaux dont il s'agit, M. le ministre de la Guerre a décidé que les dispositions ci-après seront portées à la connaissance du public par l'intermédiaire des maires.

Les propriétaires seront informés que des achats considérables de chevaux d'âge seront réalisés très prochainement. Les chevaux achetés seront payés à un prix particulièrement avantageux. Les lieux de vente seront très multipliés et seront portés en temps voulu à la connaissance du public par voie d'affiche et par voie de la presse.

Les propriétaires auront tout intérêt à présenter eux-mêmes aux comités, les animaux qu'ils désireront vendre sans avoir recours à des intermédiaires.

Ils pourront, en effet, de cette manière, profiter entièrement de tous les avantages accordés qui doivent autant que possible être attribués aux propriétaires s'adonnant à l'élevage du cheval.

## AU MAROC

### LES LETTRES DU LIEUTENANT BODIN

Le lieutenant Bodin continue à envoyer régulièrement, à sa famille, des lettres où il y a toujours des détails intéressants sur la vie de nos troupes en guerre avec les Marocains.

Voici encore deux de ses dernières lettres, dont la dernière est du 17 avril :

Casbah Tadla, le 9 avril 1913.

Parti de Dechra Braksa, le 5, à 8 heures du matin, je suis allé avec le convoi jusqu'au poste de l'Oued Zem, d'où je suis reparti le 6 rejoindre le reste de la colonne à 3 ou 4 kilomètres de Braksa, sur la route de Boujad, où nous sommes arrivés pour camper à 5 h. 1/2 du soir.

Nous y avons reçu l'ordre d'éteindre tous les feux à 7 h. 1/2 car un rassemblement ennemi se trouvait à proximité et l'on ne voulait pas se montrer pour lui tomber dessus au petit jour.

En effet, nous sommes partis le 7, à 2 heures du matin et nous avons commencé le combat à 7 heures, combat qui a duré jusqu'à 5 heures du soir et qui nous a coûté 4 morts et une trentaine de blessés. L'ennemi a dû être très pressé de se retirer et a dû subir de grosses pertes, car c'est la première fois où je vois autant de cadavres sur le terrain ainsi que des chevaux tués ou blessés. Pour ma part, je n'ai rien fait d'autre que de marcher, me trouvant tout à fait au milieu de la colonne, ma compagnie n'a même pas eu à tirer un seul coup de fusil. C'est surtout l'avant-garde et l'arrière-garde qui ont écopé dans le combat. Nous sommes arrivés à la casbah Tadla vers midi, nous y avons stationné jusque 2 heures et sommes repartis ensuite jusqu'aux pieds du Moyen Atlas, où nous avons campé près de la maison de campagne du chef de guerre des Tadla « Moha ou Said ». Cette maison était encore occupée par les dissidents que nous avons chassés à coups de canon.

Hier matin 8 avril, nous sommes repartis pour venir nous installer à la Casbah Tadla, non sans avoir mis le feu et démoli la plus grande partie de la maison à Moha ou Said. Aujourd'hui 9, l'on se contente de vider les silos remplis d'orge de ces messieurs les Marocains, chose que nous n'avons pas manqué de faire aussi chez les Smala, à Dechra Braksa.

Je crois que nous allons rester ici quelques jours et marcher ensuite sur El Borough.

Oued Zem, le 17 avril 1913.

Partis de Casbah Tadla le 10 à midi, nous avons campé le soir à la Casbah Zidania où nous sommes arrivés à six heures du soir; j'étais en arrière-garde avec ma compagnie et nous avons eu à ouvrir le feu plusieurs fois en cours de route. Résultat de la journée : 1 tué (zouave 13e compagnie) et dix blessés.

Le lendemain 11, nous sommes partis à Casbah Beni Mellal qui se trouve au pied des montagnes de l'Atlas, j'étais en allant en avant-garde et au retour en arrière-garde, car nous sommes revenus campés à 8 kilomètres de Zidania. Encore un combat très dur où l'ennemi était très mordant, il a fallu le poursuivre jusque dans la montagne d'où il est revenu d'ailleurs aussitôt que nous avons commencé notre mouvement en arrière. Pertes pour nous : deux tirailleurs disparus, on dit qu'ils ont été pris et brûlés par les Marocains. J'ignore si cela est exact, et encore sept ou huit blessés.

Le 12, nous sommes revenus camper sur la rive droite de l'Oumer Rbia, rivière qui a une largeur de dix mètres au moins et que nous avons dû traverser. Personnellement j'avais de l'eau jusqu'au-dessous des bras et c'est étonnant qu'il n'y ait pas eu d'accidents car le courant était très fort par suite de la fonte des neiges sur la montagne. La veille nous avions aussi traverser dans la journée une bonne dizaine de fois différents Oueds variant comme largeur entre trois et six mètres mais peu profonds, nous avions de l'eau jusqu'aux genoux. Enfin, à la guerre comme à la guerre, l'on s'y plaît quand même. Pendant que nous traversions l'Oum er Rbia, les Marocains se sont enhardis à nouveau et sont revenus en assez grand nombre entamer un nouveau combat qui a duré jusqu'à six heures du soir. Bien entendu, partout sur notre passage, nous avons brûlé tous les douars rencontrés depuis la Casbah Tadla, c'est ce qui les dresse un peu.

Le 13, nous sommes allés sans incident camper à Mohamed en Néfati, d'où je suis reparti le lendemain pour l'Oued Zem. Pendant que je t'écris, je reçois trois numéros du *Journal de Roubaix*, 3-4-5 avril. Merci beaucoup....

**SOUTIENS DE FAMILLE.** — Le maire de la ville de Tourcoing, a l'honneur d'informer les familles des jeunes gens, déclarés aptes au service militaire en 1913, appartenant soit à la classe 1912, soit comme ajournés, à la classe 1911, qui n'ont pas encore réclamé l'allocation de 0 fr. 75, prévue par l'article 22 de la loi du 21 mars 1905, et qui se croiraient des droits à cette indemnité, qu'elles doivent dans le plus bref délai se présenter à la Mairie, (Bureau Militaire) pour y déposer leur demande. Les familles des soldats incorporés en octobre 1912, sont également avisés qu'elles peuvent encore solliciter l'allocation rappelée ci-dessus.

**CHEZ LES MÉDAILLÉS D'HONNEUR ET DU TRAVAIL.** — Dimanche 4 mai, à 10 heures du matin, aura lieu la réunion générale de la Société. A 11 heures, une messe sera dite à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour les membres défunts.

A 2 heures, le banquet annuel sera servi au local 201, rue de la Malcense.

**LE DANGER DE DESCENDRE DU TRAMWAY A LA MARCHE.** — Une ménagère, Mme Marie Deprince, femme Vanmorleghem, âgé de 33 ans, domiciliée à Wattrelos, carrière Rasson, à La Marlière, avait pris le car M sur la place, jeudi dans la soirée en compagnie de son fils Omer, âgé de 12 ans 1/2. Le car était arrivé rue de Gand, en face du numéro 33, quand la ménagère voulut en descendre avec son fils avant l'arrêt. Sous la secousse ils perdirent l'équilibre et roulèrent sur la chaussée. Mme Vanmorleghem se releva aussitôt, mais elle se plaignait d'une douleur dans la cuisse droite. Elle a pu regagner son domicile.

**UN ACCIDENT A LA GARE.** — Un domestique M. Alfred Seynaeve, 36 ans, au service de MM. Nuttin et Cie, rue du Tilleul, était occupé à la gare, sur un quai de déchargement, quand par suite d'un faux mouvement il perdit l'équilibre et tomba dans le vide. Il a été relevé avec une entaille à la jambe droite. M. le docteur Bertrand lui a prescrit un repos de vingt jours.

**UNE CHUTE.** — A l'usine de MM. Lorthiois frères, rue Charles-Wattinne, un emballeur M. Joseph Croquison, 67 ans, était occupé à emballer des laines, quand soudain il glissa et tomba. Dans cette chûte, l'ouvrier s'est fait une contusion à l'arcade sourcilière gauche, une contusion au flanc et une entorse au poignet gauche. M. le docteur Decouvelaere lui a prescrit un repos de vingt jours.

**E. WERNER,** Joaillier-Orfèvre, LILLE, 24, rue Nationale, 24, LILLE. 1521

**EN SOULEVANT UNE BALLE A LA FILATURE** de M. R. Fallot, rue Winoc-Chocquel, un emballeur, M. Marcelin Dhamaut, 74 ans, s'est fait une contusion à l'épaule droite. M. le docteur Catteau lui a ordonné un repos de vingt jours.

**LA MAINS DANS LE METIER.** — Au peignage de M. Fouan-Leman fils, rue de Bailly, un dégorgeur, M. Désiré Gilles, 21 ans, a eu les doigts index et majeur gauches pris entre le tambour et le balayeur de corde, alors qu'il était occupé au graissage. M. le docteur Vermersch a constaté des plaies par ratissage qui nécessiteront un repos de dix jours.

### NEUVILLE-EN-FERRAIN

**LE RECENSEMENT DES CHEVAUX.** — Les opérations de classement des chevaux, juments, mules et mulets, auront lieu, à Neuville, le samedi 24 mai, à sept heures du matin, sur la place de la Mairie.

**A LA SOCIÉTÉ DE TIR ET DE PRÉPARATION MILITAIRE.** — La réunion trimestrielle de la société de tir : « Les Francs-Tireurs Neuvillois » et de la société de préparation militaire « Pour la Patrie », aura lieu au siège, rue de la Poste, 50, lundi prochain, 5 mai, à huit heures précises du soir. Ordre du jour : Distribution du concours trimestriel de tir; causerie amicale par M. le vicaire Doudermy, sur la question d'actualité : « Armements français et allemands ».

**APRÈS L'INCENDIE.** — M. Lerouge-Liagre, cultivateur, carrière du Bailly, dont la ferme a été détruite par un incendie, dans la nuit du 19 au 20 avril, vient d'adresser, à M. Blomme, sous-lieutenant commandant la subdivision des sapeurs-pompiers, une lettre pour le remercier du dévouement dont sa compagnie a fait preuve pendant le sauvetage. Il a également remercié les voisins qui sont intervenus dès la première heure. M. Lerouge-Liagre a remis une somme de 40 francs à M. Blomme, pour la caisse des pompiers de la commune.

**LA PETITE GUERRE.** — La population de Neuville a été mise en émoi, dans la journée de vendredi, par le crépitement de la fusillade. Toutes les bonnes gens étaient accourues sur le pas de leur porte pour voir ce qui se passait. C'était le 16e régiment de chasseurs, arrivé de Lille, qui se livrait à des exercices de service en campagne. Cette manœuvre a duré une bonne partie de la journée. Après un repos pris sur le gazon, les « petits vitriers » ont repris la route de la caserne, provoquant sur leur passage, la curiosité des passants.

SUCRE ABEILLE LE PLUS SUCRÉ

# LILLE

**TENTATIVE DE SUICIDE.** — Jeudi, à midi, Mme Leblond, née Catherine Jockelo, a tenté de se donner la mort en absorbant de l'acide sulfurique dans de l'eau-de-vie. Elle a été transportée à l'hôpital Sainte-Eugénie dans un état grave.

**PARADE D'EXÉCUTION.** — La triste cérémonie de la dégradation militaire du soldat Karl, condamné à quatre ans de travaux publics, a eu lieu dans la cour de la Citadelle sans incident.

**JEUNES VOLEURS ARRÊTÉS.** — Les nommés François Janssens, né à Turnotte (Belgique), et Georges Moïse, né à Molembeek (Belgique), demeurant rue de la Vieille-Comédie, 13, ont été surpris volant des bouteilles de lait au seuil d'une maison. Une perquisition opérée dans leur chambre commune, a amené la découverte de deux guidons de vélos, de huit couteaux de poche et d'un volumineux paquet de cartes postales.

AU BON MARCHÉ
LILLE
*Les Magasins seront ouverts Dimanche 4 Mai toute la journée.*
52457

## Communications

**ROUBAIX.** — **Cæcilia Roubaisienne.** — Samedi, à 8 h. 1/2, répétition des œuvres qui seront exécutées dans le Pas-de-Calais, le 11 mai prochain (Pentecôte). En raison de l'importance de cette solennité artistique, les membres sont priés d'être exacts.

— **Cercle orphéonique « Les XL ».** — Samedi soir, à 8 heures, cours de solfège, pour les premiers et deuxièmes ténors. Dimanche matin, à 10 heures, cours de solfège pour les barytons et les basses; à 11 heures, répétition générale.

— **Philharmonique du Jean-Ghislain.** — Ce soir, répétition générale à 9 heures. Dimanche, réunion de Commission, à 10 h. 1/2.

— **Philharmonie du Fresnoy.** — Demain dimanche, à 10 heures du matin, répétition générale et obligatoire. La Commission compte sur l'assiduité de tous, pour les répétitions supplémentaires, en vue du prochain concours.

— **Société l'Employé.** — Recette mensuelle le dimanche 4 mai, de 10 heures à midi, au siège de la société, 1, rue du Grand-Chemin.

— **Harmonie du Moulin.** — Ce soir, à 8 h. 1/2, répétition générale et obligatoire. Dernières instructions pour le concert de dimanche, 4 mai, de 11 heures à 1 heure, sur la place du Travail.

**TOURCOING.** — **Cercle orphéonique « L'Amitié » du Blanc-Seau.** — Ce soir, à 8 h. 3/4, répétition générale obligatoire. Communication importante concernant les concerts d'été. Le Comité compte sur la présence de tous les sociétaires.

## Nouvelles Militaires

**ECOLE POLYTECHNIQUE.** — **Avis aux candidats.** — Paris, 2 mai. — Les candidats à l'école polytechnique sont informés que les compositions se feront les 2, 3, 4, 5 et 6 juin, dans les villes ci-après : Amiens, Douai, Lille, Nancy et Paris.

Dessin d'imitation : Les candidats à l'école polytechnique pour 1913, auront à dessiner d'après Labosse, le buste d'Auguste Couronne, numéro 1534, de la collection des Lycées.

Dessin graphique : Les candidats auront à exécuter en 3 heures, la mise au net, à une échelle déterminée d'un organe de machine, dont le croquis Coteleur sera remis au moment de l'épreuve.

**ECOLE SUBDIVISIONNAIRE D'INSTRUCTION MILITAIRE DE LILLE.** — Dimanche prochain, 4 mai, à 9 h. 30, au Cercle Militaire, conférence par M. le chef d'escadron Tréguier, chef d'état-major du général gouverneur de Lille : Etude de l'efficacité du tir de l'artillerie; marche de l'infanterie sous le feu de l'artillerie.

## Convois Funèbres

Madame **NISSE-VOREUX** et sa famille prient les personnes qui n'auraient pas reçu de lettres de faire part de la mort de Monsieur **Louis NISSE**, imprimeur, à Croix, de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu et d'assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu **le Samedi 3 Mai, à 10 heures, en église Saint-Martin, à Croix**, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de Roubaix, pour y être inhumé. L'assemblée à la maison mortuaire, 140, rue de la Gare, Croix, à 9 h. 3/4. 52467d

### NÉCROLOGIE

On annonce :

— La mort de Mme Marie-Agnès Charvet, fille de M. et Mme Maurice Charvet, d'Armentières, religieuse du Sacré-Cœur, décédée en exil, à la Ramée (Belgique), le 29 avril dernier, dans sa 36e année.

— Le décès, survenu à Toulouse, dans sa 60e année, de M. le général Chéroutre, originaire de Bailleul.

## Nouvelles Religieuses

### ROUBAIX

— **St-Martin.** — Dimanche 4 mai, fête de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, la première messe à 5 h. 1/4; à 8 heures, messe de communion des filles; à 10 heures, messe pontificale; à midi, la dernière messe. A 5 heures du soir, vêpres solennelles et panégyrique de Jeanne d'Arc, par Mgr Hoerscher, archevêque de Laodicée.

— **Notre-Dame.** — Dimanche 4 mai : A la messe de 7 heures, communion des jeunes gens du Patronage. Après la grand'messe, procession dans l'église.

— **Sacré-Cœur.** — Dimanche 4 mai, communion générale des jeunes filles de la paroisse.

— **St-Sépulcre.** — Dimanche 4 mai : La première messe à 5 heures. Vicaire de semaine : M. l'abbé Obert, 22, rue Newcommen. Communion générale des jeunes filles de la réunion dominicale Ste-Claire. A l'issue de la grand'messe, procession en l'honneur du St-Sacrement. Aux vêpres, procession du Rosaire.

— **St-Joseph.** — Dimanche 4 mai : A la messe de 7 heures, communion des Enfants de Marie et des Associées de la Jeanne d'Arc. A la grand'messe, bénédiction solennelle de la nouvelle bannière de la Bienheureuse Jeanne d'Arc. Après la grand'messe, procession du St-Sacrement, à laquelle prendront part les Associées de la Jeanne d'Arc.

— **St-Antoine.** — Dimanche 4 mai : A 7 h. 1/2, communion générale des jeunes filles; à 10 heures, grand'messe solennelle et cantique à Jeanne d'Arc. A 5 heures, le soir, salut solennel chanté par la Chorale des jeunes filles, en l'honneur de N.-D. de Pellevoisin. Sermon par M. l'abbé Delattre, aumônier des Œuvres, à Tourcoing. Après le salut, bénédiction et imposition du scapulaire de N.-D. de Pellevoisin.

— **St-Rédempteur.** — Les premières communions solennelles auront lieu dimanche prochain, 4 mai : La première messe à 6 heures; la grand'messe solennelle de communion à 7 heures précises. Messes basses à 9, 10, 11 et 12 heures. A 4 heures, vêpres solennelles avec rénovation des promesses du baptême et consécration à la Ste-Vierge. Le dimanche matin, réunion de tous les enfants, garçons et filles, à l'école libre, boulevard de Mulhouse, où on ira les chercher pour les amener à l'église.

### WATTRELOS

— **Paroisse N.-D. du Bon-Conseil.** — La paroisse célébrera, dimanche prochain, la fête de N.-D. du Bon-Conseil. La grand'messe sera chantée à 10 heures, par la Chorale de la paroisse. Les vêpres seront présidées par M. le chanoine Bonnet, doyen de St-Maclou. Le sermon de circonstance sera donné aux vêpres, à 3 heures, par le R. P. Teilhard-Chombaud, dominicain.

### TOURCOING

— **Paroisse St-Jean-Baptiste.** — A l'occasion de la fête Jeanne d'Arc, la Chorale St-Jean-Baptiste interprétera, demain, à la grand'messe de 10 heures, sous la direction de M. Joseph Vanhoutte, le « Kyrie » et l' « Agnus Dei » de Battmann; les « Gloria », « Credo », « Sanctus » et « Benedictus » de la Messe Ste-Thérèse, de Th. de la Hache. Solistes, MM. Oscar Petit, ténor, et Albert Sinnaeve, basse. A l'issue de la messe, exécution de « A l'Etendard », chant populaire à trois voix, de Marcel Laurent, en l'honneur de Jeanne d'Arc.

### MOUVAUX-LES-FRANCS

— *Paroisse Saint-François d'Assise.* — Mardi soir, dans la salle des Œuvres, la Jeunesse Catholique assistait à une conférence avec projections, faite par l'aumônier du groupe, sur la Bienheureuse Jeanne d'Arc. C'était une préparation prochaine à la fête splendide que préparent les habitants du quartier en l'honneur de l'héroïne française.

Dimanche matin, à 7 heures, messe et communion générale. A 10 heures, grand'messe solennelle avec panégyrique de la Bienheureuse par M. l'abbé Leduc, professeur au Collège de Tourcoing. Les chants seront exécutés par la Chorale Saint-François, sous la direction de M. Tiberghien. M. Devos tiendra les orgues. L'excellente « Harmonie des Francs » prêtera son gracieux concours à cette fête religieuse et patriotique. Sous la direction de M. Desoblin, elle donnera une audition de « Ouverture Fraternité » de Ed. Ferret; « Prière du Matin » de Périneau; « La Bénédiction des Poignard » de Meyerbeer.

A l'issue de la grand'messe, la Jeunesse Catholique se rendra place Leverrier, pour prendre part au défilé organisé en l'honneur de Jeanne d'Arc.

## PLANS DE ROUBAIX

Nouvelle édition, contenant l'indication des rues les plus récentes, en vente aux Librairies du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, Roubaix, et 33, rue Carnot, Tourcoing.

# TRIBUNAUX

## TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

*Audience du vendredi 2 mai 1913*

Présidence de M. Godart, vice-président

### LES MANIFESTATIONS CONTRE LES RETRAITES MILITAIRES

### L'affaire du maire de Cuinchy

Le 29 mars au soir, à Lille, sous la conduite de l'adjudant Pic, une escouade de gendarmes partie de la grand'garde refoulait les manifestants sur la Grand'Place en se dirigeant vers la rue Esquermoise.

A hauteur du terre-plein des cris de : « Lâches ! lâches ! » furent poussés à l'adresse des gendarmes qui continuèrent leur chemin jusqu'à la rue Esquermoise où ils arrêtaient un homme correspondant au signalement de celui qui les avait insultés. C'était M. Quéva, brasseur et maire de Cuinchy-lez-la-Bassée.

Au cours de l'instruction qui fut ouverte, M. Quéva nia toujours avoir pris une part quelconque aux manifestations en question.

A l'audience, quatre gendarmes de Lille et trois de Tourcoing sont des plus formels et tous reconnaissent en M. Quéva leur insulteur. Par contre, cinq témoins amenés par la défense viennent témoigner de la moralité de l'inculpé ou des doutes qu'ils ont sur sa participation aux incidents.

Dans son interrogatoire, M. Quéva, du reste très modéré et très calme, proteste contre la conduite qui lui est prêtée, se prétendant victime d'un désastreux malentendu.

Se prévalant de la déposition des gendarmes, M. le substitut Flach demande une sévère leçon pour le prévenu qui sera peut-être bien heureux un jour d'avoir recours à la protection de ceux qu'il a insultés.

Me Spriet invoque le doute qui plane sur cette affaire. Comment reconnaître et suivre quelqu'un dans une foule aussi dense que celle des manifestations et pendant un assez long temps? Du doute l'accusé doit profiter.

Le Tribunal abonde dans le sens de la défense quand après délibéré il acquitte purement et simplement M. Quéva.

### Autre incident

Le 5 avril, à 6 h. 1/2 du soir, la retraite militaire s'engageait de la Grand'Place de Lille dans la rue Esquermoise, suivie d'une foule poussant des cris divers.

A ce moment, à propos d'une rixe, un barrage d'agents coupa la manifestation et c'est ainsi que se trouvèrent face à face l'agent de sûreté Steequelbout et l'étudiant en pharmacie Ernest Deregnaucourt, 24 ans.

L'agent prétend avoir décliné ses qualités : l'étudiant n'avoir rien entendu et croyant avoir affaire à un contremanifestant il envoya à l'agent un coup de poing sur le nez.

C'est ce malheureux coup de poing, du reste suivi d'excuses immédiates, qui vaut à Deregnaucourt 48 heures de prison et 16 fr. d'amende, le tout avec sursis. Défenseur : Me Dugard.

Une vieille affaire. — Le 8 octobre 1911, Angelus Lingier, un peu éméché, quittait le hameau des Ballons, à Wattrelos, pour pénétrer sur le territoire d'Herseaux en Belgique et faisait la rencontre d'Henri Desailly, demeurant rue Christophe-Colomb, à Roubaix. Celui-ci le taquina sur son état mais Lingier ne l'entendit pas de cette façon et il se rua sur Desailly, le frappant sérieusement.

Lingier qui s'est dérobé aux recherches de la justice belge est aujourd'hui poursuivi en France sur dénonciation officielle du Parquet de Courtrai.

Il est condamné par défaut à 8 mois de prison.

A propos d'un accident. — Dans le courant de novembre 1912, une explosion se produisait à la Société des Huileries, rue d'Alger, à Roubaix, et un récipient éclatait, occasionnant de graves dégâts matériels et blessant gravement un ouvrier.

Aucune constatation pouvant motiver une poursuite pour imprudence ne fut relevée : seules furent retenues des infractions pour inobservation des règlements, pour absence de déclaration et de vérification avant usage.

Le directeur, M. Alfred Debruisne, est de ce fait condamné à deux amendes de 16 fr.

A bon compte. — Pénétrant dimanche soir chez Mme Vve Morel, cabaretière, rue de l'Epeule, 25, à Roubaix, Louis Seine, 34 ans, se fit servir plusieurs consommations que le moment venu il refusa de payer.

Et comme la débitante réclamait, Seine voulut la frapper comme il l'avait du reste déjà fait une fois à la suite de quoi il avait été condamné à un an et un jour de prison.

Il est aujourd'hui condamné pour filouterie d'aliments à 1 mois de prison.

Affaires diverses. — Le 2 mars après l'heure de la retraite, Louis Flament, cabaretier à Quesnoy-sur-Deûle, reçut la visite du gendarme Ghesquier, qui lui rappela ses obligations. Au lieu de s'incliner, le cabaretier se montra grossier envers le représentant de l'autorité. — 25 fr. d'amende.

— Pour infraction à expulsion : 6 mois à Oscar Vanderhaeghe, 34 ans; 15 jours à Emile Pitot, 19 ans.

## TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE TOURCOING

*Audience du vendredi 2 mai 1913*

Présidence : M. Louis Gillon, juge de paix. — Ministère public : M. Félix Meynier, commissaire de police du 2e arrondissement. — Huissier-audiencier : M. Delannoy. — Greffier : M. Paul Duvillier.

*110 affaires étaient inscrites au rôle.*

La chaussée interdite. — Sont condamnés pour avoir circulé avec une voiture sur une chaussée interdite : René Lescaut, domestique à Lille, 2 fr. d'am.; Hector Delroyer, Lille, 2 fr.; Henri Joets, à Lille, 1 fr.; Auguste Goeman, à Tourcoing, 1 fr.; Charles Vercaemer, à Lille, 2 fr.; Louis Delrue, à Lille, 2 fr.; Decroup-Toussaint, marbrier, à Lille, 2 fr.; Achille Petit, domestique, à Tourcoing, 2 fr.; Hector Sonneville, à Tourcoing, 2 fr.

Cyclistes en défaut. — Pour infraction au règlement sur la circulation des cyclistes : René Tonnel, employé à Tourcoing, 2 fr.; Paul Six, cultivateur à Marcq, 2 fr.; Louis Desprez, tisserand à Tourcoing, 1 fr.; Adolphe Hocque, rattacheur à Reckem, 1 fr.; Maurice Breck, tisserand à Tourcoing, 2 fr.; Emile Depelchin, domestique à Tourcoing, 2 fr.; Victor Denis, peintre, à Roubaix, 2 fr.; Gaston Droprés, employé à Tourcoing, 4 fr.; Jules Chombaut, domestique à Tourcoing, 2 fr.; Georges Delplanque, tailleur à Tourcoing, 2 fr.; Albert Vanneste, boulanger, à Tourcoing, 2 fr.; Anatole Desmet, tisserand à Halluin, 2 fr.; Camille Vanlerberghe, boucher à Halluin, 2 fr.; Guillaume Regnier, boulanger à Bondues, 2 fr.; Théophile Blin, écolier à Tourcoing, 2 fr.; Georges Callon, courtier à Lille, 2 fr.; Désiré Devos, graisseur à Lille, 1 fr.

Police des chiens. — Pour avoir laissé courir leurs chiens sur la voie publique, ont été condamnés : Elodie Manoutte, femme Bartholoméus, à Halluin, 2 fr.; Aloïs Pinaud, briquetier à Neuville, 2 fr.; J.-B. Vanpouck, cabaretier à Tourcoing, 2 fr.; Justine Desmettère, à Tourcoing, 2 fr.; Arthur Cornaille, marchand de lait, à Tourcoing, 2 fr.

Il est défendu de sonner aux portes. — Cyrille Zinnevort et Lucie Lernould, marchands ambulants à Roubaix, sont condamnés chacun à 2 fr. d'amende pour avoir sonné aux portes sans nécessité.

La fermeture des colombiers. — Jean-François Terrin, cultivateur à Bondues, 1 fr. d'amende pour avoir négligé de fermer son colombier.

Police des cabarets. — Georges Ledoux, cabaretier à Tourcoing, 2 fr. d'am. pour avoir oublié l'heure de la retraite; Alfred Vanoverberghe, cabaretier à Mouvaux, 1 fr. d'am. pour ne pas avoir affiché la loi sur l'ivresse dans son débit.

Divers. — Pierre Wiffels, camionneur à Croix, 1 fr. d'am. pour embarras de la voie publique; Hélène Dujardin, marchande à Tourcoing, 2 fr. pour avoir employé un étranger non immatriculé; Jérôme Houzet, négociant à Bousbecque, 5 fr.; Pierre Vanrysseel, plafonneur à Linselles, 2 fr. pour avoir passé sur un terrain ensemencé; Marie Dekeyser, femme Rachelboom, à Bondues, 1 fr. pour mauvaise tenue de logeur.

Violences légères. — Le Tribunal a condamné pour voies de fait : Jules Bruneel, chauffeur d'automobile, à Lille, 1 jour de travail; Louise Vanvasseur, femme Vulgard, à Halluin; Emma Pommelaere, femme Verschore, à Halluin; Albert Vulgard, à Halluin; Emile Vanstenkiste, cordonnier à Tourcoing, 1 journée de travail chacun.

Dans l'usine de M. Tiberghien, rue de Paris, deux ouvriers, Gustave Vermander et Edouard Flament, ont eu une querelle. Le dernier a porté une gifle à Vermander qui, depuis ce jour, est resté sourd. L'affaire a été portée devant M. le juge de paix. Sur la demande de Me Diligent, M. le juge de paix s'est déclaré incompétent. L'affaire est renvoyée devant le tribunal correctionnel de Lille.

Infraction a la loi Grammont. — Un charretier, Julien Lucidorme, à Marcq, est condamné à 5 fr. d'amende pour avoir frappé son cheval.

*Les lois sur le travail.* — Pour avoir contrevenu aux lois sur le travail, sont condamnés : Emile Barrois, retordeur à Marcq, 5 fr. d'am.; Jean Cappelle, industriel, 9 amendes à 5 fr.; Charles Vandewegatte, directeur chez Desurmont, 33 amendes à 5 fr.; Hilaire Desrousseaux, retordeur à Tourcoing, 3 à 5 fr.; Gustave Delauney, entrepreneur à Tourcoing, 1 à 5 fr.; Louis Bernard, à Tourcoing, 12 à 5 fr.; J.-B. Hovelacque, charron à Marcq, 1 à 5 fr.; Emile Janin, directeur de fonderie à Tourcoing, 1 fr.

Le Tribunal a retenu 7 contraventions pour les voitures à 2 fr.; 14 pour ivresse de 1 et 2 fr.

L'audience a pris fin à onze heures.

Toute ménagère soucieuse de la santé des siens doit avoir à la maison une boîte de Pilules Suisses qui guérissent **migraines, nausées, perte d'appétit, constipation,** 1 f. 50 franco. Glaesel, ph., 28, r. Grammont, Paris. 11811a

# CONCERTS & SPECTACLES

### ROUBAIX

— *Le Grand Cirque Royal (Nouveau Cirque Russe).* — La réputation du Cirque Royal est non seulement européenne, mais encore mondiale. Il revient de faire une tournée en Suisse. Depuis son entrée en France il n'a fait que marcher de succès en succès.

Qu'est le Grand Cirque Royal (Nouveau Cirque Russe)? C'est, ainsi que ses noms l'indiquent, un cirque équestre où existe la plus belle et la plus exercée cavalerie du monde.

C'est aussi un music-hall avec toutes ses attractions d'acrobates, d'équilibristes, de jongleurs, de gymnastes.

C'est encore une scène d'exhibitions les plus variées, comme chez Barnum; phénomènes tels que les « Gigofin », dont la famille est composée du grand « Lecourt » et des deux nains « Mani ».

C'est *en plus une ménagerie.* Qui n'a pas vu « Miss Dorcy » et ses lionnes, qui ne l'a pas vue aux prises avec la terrible Nelly n'a rien vu.

C'est enfin une sorte de concert familial.

Nulle salle ambulante n'est plus vaste. Elle contient plus de 4.000 places et est éclairée par 400 lampes électriques.

Rien de plus curieux que de voir arriver en gare cet immense campement volant. Il ne comprend pas moins de 22 wagons de matériel, 5 fourgons, sans compter les trucs portant les cages des fauves, les wagons-écuries.

On a calculé à la gare de Bar-le-Duc le poids transporté. Il n'y a pas moins de 250.000 kilos de matériel.

Et le programme! Donnons-en la primeur :

Voici les « *Michele* » et « *Sandro* », équilibristes de force, dont les clichés des affiches ne donnent qu'un pâle reflet. On se croirait transporté dans un autre monde où triomphe l'agilité, la force, où l'on se joue des lois de la pesanteur.

Voici « Mlle Calamandris ». S'il est une écuyère qui n'est pas banale, évidemment c'est elle. Elle est la seule femme au monde qui exécute à cheval les sauts périlleux les plus fantastiques.

Voici les cinq Chinois « Thun-Chin ». Comme tous les Asiatiques, ils renversent l'imagination, tant ils sont extraordinaires dans leurs merveilleux exercices inconnus en Europe.

Entre temps, les spectateurs sont distraits par les joyeuses réparties et bons tours des frères « Villand », le célèbres clowns et augustes du Théâtre-Empire de Saint-Pétersbourg. Ils vous font rire aux larmes avec leurs scènes drôlatiques et spirituelles.

Avec « Miss Dorcy », les amateurs de petits frissons pourront s'en payer. Elle est la femme la plus extraordinaire de notre époque. Seule au milieu de ses dix lionnes, elle les dompte avec sa volonté de fer, avec ses yeux impérieux. C'est à qui d'elle et de ses félins joue au plus rusé. Cela ne l'a pas empêchée d'être blessée une trentaine de fois...

Nous avons parlé au début des « Gigofin ». Il faut venir voir cette « excentric family » comme on viendra applaudir aux prouesses chorégraphiques de « Prachtkerl », le cheval monté par le professeur Lajos et qui exécute la mattschich.

Mais le clou équestre, est la présentation en liberté, par Mlle Clotilde et M. Alfred Villand, d'une vingtaine d'étalons persans, chevaux canonniers ou postillons.

Voir ce cirque, c'est y revenir, c'est y envoyer ses amis, ses connaissances. On n'a pas souvent l'occasion, dans l'existence, en effet, d'admirer un aussi beau spectacle.

Débuts à Lille, place de la République, le mercredi 7 mai et pour 7 jours seulement.

Prix des places : 1 fr. 10, 2 fr. 20, 3 fr. 30, 4 fr. 40. Location de 10 heures à midi et de 2 heures à 6 heures.

Débuts à Roubaix, boulevard Gambetta, samedi 3 mai; dimanche, matinée; mardi 6, clôture.

— **Concert public.** — L' « Harmonie du Moulin de Roubaix » se fera entendre le dimanche 4 mai, de 11 heures à 1 heure, sur la place du Travail. Elle exécutera les morceaux suivants :

Première partie : 1. « Le Drapeau de la Victoire », marche militaire (Gadenne); 2. « La Table des Fées », ouverture (Blémant); 3. « Pralinette », polka pour piston (Romain), soliste, M. Marcel Duboipaire; 4. « Le Fil d'Ariane », fantaisie (Mourgue). — Deuxième partie : 5. Fantaisie de concours (Jacques Martin); 6. « Quand l'oiseau chante » (Victor Viney); 7. « La Mirandoie », mazurka pour clarinette (Emile Martin), soliste, M. Eugène Duboipatre); 8. « Les Cloches de Corneville » (Planquette).

— *Gaumont-Palace Roubaisien.* — Le programme nouveau qui a été inauguré à la soirée de gala de vendredi, au Gaumont-Palace Roubaisien, est d'une supériorité incontestable qui ne saurait manquer de frapper tous les amateurs de films réellement artistiques.

Le spectacle a été soigné d'une façon toute spéciale dans sa partie dramatique. *Au secours!* est un drame d'un intérêt poignant qui combat l'ivrognerie. La mise en scène est superbe, mais que dire alors de la beauté artistique de *La Force de l'Argent*. Ce drame de la vie contemporaine se passe en grande partie sur la côte d'Azur et la beauté des sites est rendue avec une réalité vraiment surprenante. A côté de ces drames, *La Perle égarée*, comédie en couleurs, a également été fort goûtée.

Citons rapidement les comédies qui, toujours, font la réputation du cinéma Gaumont : *Laquelle des deux? Bébé fait de la neura, Calino et les deux Candidats, Onésime et son Ane* et enfin le *Saut à la Perche*, qui a obtenu un succès de fou-rire. *Le Parc National du Mont Rainier* est une vue de voyage très réussie et la *Pêche sur la côte Tunisienne* est une vraie étude documentée.

Par ses *Actualités*, le cinéma Gaumont a su se créer une place privilégiée pour la reproduction des événements du jour. On y voit déjà, par exemple, l'inauguration de l'*Exposition de Gand* et des scènes des dernières grèves *pour le Suffrage universel en Belgique*. La direction du cinéma a compris de plus l'importance d'un bon orchestre et ce n'est pas le moindre charme du spectacle.

**CASINO-PALACE** 50bis, Grande-Rue ROUBAIX

C'est demain que débutent les célèbres sujets mécaniques d'Horward. Ce numéro sera entouré d'artistes distingués, entr'autres *La Fausta*, la chanteuse-imitatrice de l'Alhambra, et Louis Gérard, le caricaturiste-express, modeleur sur argile!

Nous donnerons demain le programme complet de ces quatre représentations appelées à obtenir un succès retentissant. 52469d

# PAS-DE-CALAIS

**UN SUICIDE AU LARGE DE BOULOGNE.** — M. Jules Karpeles, conseiller du commerce extérieur, dont nous avons raconté hier la mort tragique, était marié et père de deux jeunes filles.

Parti lundi dernier pour Londres, il avait informé sa femme qu'il rentrerait à Paris jeudi soir. C'est en vain que Mme Karpeles, en compagnie de ses filles, attendit son mari à la gare du Nord et c'est avec anxiété qu'elle attendait un télégramme.

Conservation des FOURRURES — Mme A. FOURNIER 31, rue Esquermoise, LILLE — PLUMES

---

Feuilleton du JOURNAL DE ROUBAIX
du samedi, 3 mai 1913

N° 41

# Le Brosseur Noir

### DRAME DES TÉNÈBRES D'AFRIQUE

### Par Armand de LANROSE

Des coups d'œil rapides et un peu en dessous remercient seulement l'ami si dévoué de « La Princesse Clémentine » : c'est l'essentiel,

Et Georges Deval n'en demande point davantage pour l'heure, et en public surtout.

« La chaîne qui le rattache aux Nolis n'est point brisée, au contraire on se propose de lui forger de nouveaux maillons, car Sœur Alfred renouvelle sa promesse d'aller retrouver bientôt la femme et les filles du commissaire de district, et Geneviève l'accompagnera pour sa propre instruction d'infirmière volontaire et pour ne point la laisser aller seule.

« Et Geneviève rapportera des nouvelles; et un jour viendra où Mme Nolis, le Commandant Janssens et le Docteur Flameng insisteront pour qu'à leur premier congé un peu long les deux officiers français passent la frontière du Congo belge et viennent se rendre compte par eux-mêmes de ce qui la Belgique a fait dans sa colonie.

« Il reverra Charlotte et Charlotte le reverra.

« Et cela leur donnera de la patience, leur permettra d'attendre la réponse faite par l'avenir à leurs interrogations anxieuses. »

### VI

Hubertine était revenue encore deux ou trois fois pour confier ses yeux aux soins délicats de Sœur Alfred.

Et celle-ci de même que Geneviève avait tellement comblé de prévenances et de cadeaux les trois dames belges pendant que le commandant promenait le jeune Albert et lui faisait tout voir de la ville française, de ses résidences gouvernementales, de ses casernes que M. Nolis les accompagna un jour lui-même afin de remercier la Supérieure de l'hôpital français, la jeune femme de Simonnet et l'officier supérieur.

Même il n'était pas seul à les accompagner. Geneviève et le commandant avaient insisté par lettres auprès de M. et de Mme Portier pour qu'ils se décidassent, malgré leurs nombreuses courses d'affaires dans Léopoldville, à venir les visiter.

Avec eux, Français, eux qui avaient provoqué les relations premières, le groupe Deval se sentait plus à l'aise.

Les Portier accompagnèrent donc les Nolis.

Et cette fois il n'y eut plus aucune réserve, aucune gêne, aucun excès de politesse.

On se mêla dans une conversation et des repas dont Rousse-Veste en personne ne fut pas la moindre cause d'éclats de rire joyeux.

Tout ce qu'avaient redouté les Nolis c'était quelque chose d'un peu trop particulier entre le commandant seul et eux.

Ce qui eût signifié des projets dont il n'était nullement question, puisque l'officier français n'avait rien dit, ou alors une intrigue de leur part essayant de l'amorcer au sujet de leur fille aînée.

Mais du moment que la liaison était générale, que tous, même Sœur Alfred, prenaient part aux réunions comme si l'on se fût encore trouvé à bord, ils ne demandaient pas mieux de revoir fréquemment, familièrement, le groupe français des amis de « La Princesse Clémentine ».

Et comme conséquence de ce bon accord, six semaines plus tard, après toutes dispositions prises en vue d'une quinzaine de jours d'absence, non seulement Sœur Alfred et Geneviève, mais encore M. Deval, Simonnet et M. Michou remontaient le fleuve du Congo dans la direction du district administré par M. Nolis.

Tous les voyageurs étaient heureux de connaître un peu mieux, et sur la rive belge, cette immense colonie équatoriale où ils venaient à peine d'aborder.

Mais le plus heureux était certainement le commandant : il l'était deux fois.

Car à sa curiosité de chef militaire de troupes indigènes, de savant des choses africaines se joignait sa félicité secrète de revoir Charlotte, et chez elle, dans son milieu familial, sur le champ d'action de ses œuvres.

Et le moins c'était certainement Rousse-Veste.

Car à ses fanfaronnades de tueur de crocodiles et d'éléphants se mêlait la terreur, encore plus secrète et plus profonde que l'amoureuse félicité du commandant, la terreur des cannibales et de la mouche venimeuse, de la mort qui vole.

Terreur qui lui tortillait si bien les boyaux qu'il avait adjoint prudemment à ses autres provisions pharmaceutiques un fort ballot de papier, de ce papier recommandé par les progrès de l'hygiène.

« Diable! Diable! Etre piqué ou être dévoré, ces deux perspectives n'étaient pas plus agréables l'une que l'autre.

« Et cependant, pas moyen de reculer, pas moyen! On est explorateur et chasseur ou on ne l'est pas : Stanley, Jules Gérard, et tant d'autres explorateurs ou tueurs de fauves en étaient bien revenus.

« Lui aussi en reviendrait.

« Et d'autant plus sûrement qu'il prendrait des précautions, de minutieuses précautions.

« Ce qui n'est pas défendu, au contraire. »

Et voici que « Le Brabant », un petit vapeur encombré de passagers de toutes provenances, et en particulier de Noirs, descendait le Congo avec une lenteur qui permettait d'en admirer, à droite et à gauche, les spectacles aussi fantastiques que variés.

Ce sont des arbres de trente mètres de haut, des baobabs gigantesques qu'enveloppent des lignes aux couleurs changeantes, ce sont des palmiers, des bananiers avec un tapis de fleurs éclatantes, des fougères qui s'élèvent aussi haut que les arbres émergeant de leurs massifs.

Et de toute cette végétation exubérante il vient des senteurs capiteuses, enivrantes; des pigeons verts, des martin-pêcheurs; des perroquets aux mille plumages y voltigent; à la base, sur la rive même, les crocodiles présentent au soleil leurs ventres écailleux, les hippotames plongent et reparaissent avec des souffles de locomotives.

Après le bateau c'est le chemin de fer, la voie étroite s'enfonçant au cœur même de la forêt tropicale et les villages nègres aux huttes coniques avec leur population de démons qui grouillent, qui hurlent, qui agitent leurs pagnes.

Ce bateau qui descend le fleuve pendant des heures et ce train qui pendant des heures s'enfonce en forêt c'est la civilsation européenne qui dissipe peu à peu les ténèbres de l'Afrique sauvage.

Voici enfin la petite gare qui correspond au district de M. Nolis.

Et dans cette gare, un nègre, qui six mois auparavant courait encore la brousse à la poursuite des fauves ou à la recherche des tubercules, des escargots qui servaient à le nourrir, ce Noir fait marcher le télégraphe et appelle au téléphone, livre les bagages.

Les voyageurs cependant constatent vite qu'ils sont encore au Congo.

Car au lieu de l'omnibus d'hôtel ou de la patache qui les eût attendus dans la moindre bourgade de la patrie ce sont des Noirs, une quarantaine de Noirs avec des litières qui vont faire le service.

Il y a en effet des marais boueux à traverser, des forêts de plus en plus épaisses et sombres où il faut se frayer un passage à coups de hachette, la petite hache qui est le bâton de voyage des Noirs.

C'est Albert qui est venu avec deux agents de son père et une dizaine de soldats indigènes pris dans le camp du Commandant Janssens.

Les agents ont le fouet de cordes pour stimuler quelque peu au besoin la paresse des Noirs et les soldats ont leurs fusils.

Mais probablement qu'il n'y aura point à stimuler avec la « chicotte » les porteurs de litières ou de bagages parce que les voyageurs les gratifieront de tout ce qu'ils convoitent en fait de nourriture et de boisson.

Et probablement aussi qu'il n'y aura point à se défendre contre une attaque dans les villages qu'il faudra traverser, le commissaire de district étant très aimé des indigènes et ayant la main ferme pour réprimer le moindre mouvement séditieux, le moindre pillage.

On charge les colis sur le dos des porteurs; Geneviève, Sœur Alfred, Rousse-Veste et Albert montent dans les litières que quatre Noirs balancent sur leurs épaules.

Le Commandant Deval et Simonnet préfèrent marcher avec les soldats, du moins jusqu'à ce que la boue rende les sentiers impraticables pour d'autres pieds et jambes que les pieds et les jambes à nu des Noirs.

Et l'on s'en va avec cette forme primitive de locomotion, au milieu des incertitudes et des périls, vers la résidence de Charlotte, vers l'hôpital du Docteur Flameng, vers la colonie belge.

Les incertitudes et les périls, car l'ouragan épouvantable, l'ouragan tropical qui foudroie, pulvérise, incendie, peut se déchaîner à chaque minute, car les mouches et les reptiles au venin mortel sont dans l'air comme dans les mousses et les herbes, car les villages noirs sont avides des bagages des Blancs, pour eux des trésors, car ces porteurs qui les assurent ne refuseraient point leur part du rôti si on les mettait à la broche après les avoir assommés.

(A suivre)